



Liberté Égalité Fraternité

DEVENEZ ...

Moniteur / Monitrice de Canoë Kayak et disciplines associées

avec le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)

et obtenez le statut de moniteur-stagiaire dès cet été!

- Établissement public de formation -



Coordonnateur:

Thomas Monier thomas.monier@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr 06 26 98 08 47

Responsable administrative:

Mariette Issartel mariette.issartel@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr 04 75 88 15 19









Le titulaire d'un BPJEPS Activités du Canoë-Kayak et Disciplines Associées en Eau Vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort est un.e éducateur.trice sportif.ve avec pour mission, d'encadrer en autonomie et en sécurité, la pratique du canoë-kayak.

Il anime et enseigne les différentes activités de canoë-kayak et disciplines associées (raft, nage, SUP, ...) auprès de tout type de public.

Il conçoit et conduit des cycles d'apprentissage et d'entraînement jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale.

Le titulaire du BPJEPS Canoë Kayak exerce principalement au sein d'un club sportif, dans une structure professionnelle, commerciale, associative, ..., dans une structure de loisirs touristiques ou encore au sein d'une collectivité territoriale.





CONDITIONS DE FORMATION

- session ouverte à partir de 7 stagiaires inscrits ;
- avoir 18 ans (le jour de la validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique) ;
- passer le test d'exigences préalables et l'épreuve de sélection.

Mettez toutes les chances de votre côté en vous inscrivant à la PREPA TEP proposée par le CREPS



Formation en alternance

602 h en organisme de formation

+

400 h en structure professionnelle



NIVEAU DE DIPLÔME

Brevet délivré par le ministère chargé de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Diplôme professionnel de niveau 4 (selon la nouvelle nomenclature européenne)



FINANCEMENT

En fonction du statut et des formations de chaque candidat, le coût de la formation peut être pris en charge.

Toutes les informations utiles sont disponibles auprès de la responsable administrative de la formation et sur le site internet du CREPS www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr rubrique : "formation"

"Je veux financer ma formation"



PLUS D'INFOS

Inscriptions, résultats des sessions précédentes, accessibilité, ...







CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Site de Vallon Pont d'Arc
Passage François Lecler - BP 38
07150 Vallon Pont d'Arc

et sur d'autres sites en France, en fonction des modules pratiques (Méditerranée, Atlantique, Alpes,...)

